

Cercle de soins

Spécifications fonctionnelles des échanges

Statut : Validé | *Classification : Restreinte* | *Version : 1.0*



TABLE DES MATIERES

0. Cadre juridique et orientations organisationnelles.....	5
0.1 Exemple de cas d'usage	5
0.2 Définitions et cadre juridique.....	6
0.2.1 Cercle de soins	6
0.2.2 Equipe de soins.....	7
0.2.3 Aidant.....	7
0.2.4 Personne de confiance.....	8
0.2.5 Responsable légal.....	8
0.2.6 SI DAC et SI Médecin	9
0.2.7 Echange et partage de données relatives à un cercle de soins	9
0.3 Lectorat cible	9
1. Organisation du contexte métier.....	10
1.1 Gestion du cercle de soins.....	10
2. Définition des processus collaboratifs.....	11
2.1 Cas d'utilisations.....	11
2.1.1 Processus collaboratif "Création du cercle de soins".....	11
2.1.2 Processus collaboratif "Consultation du cercle de soins".....	12
2.1.3 Processus collaboratif "Mise à jour du cercle de soins".....	13
2.2 Liste des acteurs pour l'ensemble des processus	14
3. Description des processus collaboratifs et identification des flux	15
3.1 Création du cercle de soins	15
3.1.1 Description des actions	15
3.1.2 Identification des flux.....	15
3.2 Consultation du cercle de soins	16
3.2.1 Description des actions	16
3.2.2 Identification des flux.....	16
3.3 Mise à jour du cercle de soins	17
3.3.1 Description des actions	17
3.3.2 Identification des flux.....	17
3.4 Synthèse des flux.....	18
4. Identification des concepts véhiculés dans les flux d'informations et correspondance avec les classes et attributs du MOS	19
4.1 Concepts métier - Factorisation par concept.....	19
4.1.1 Mise en équivalence MOS	21

5. Modélisation des flux d'informations.....	22
5.1 Flux 1 - CreationCercleSoins	22
5.1.1 Classe "PersonnePriseCharge".....	23
5.1.2 Classe "PersonnePhysique".....	24
5.1.3 Classe "Professionnel".....	25
5.1.4 Classe "SituationExercice".....	25
5.1.5 Classe "ExerciceProfessionnel".....	26
5.1.6 Classe "CercleSoins".....	27
5.1.7 Classe "OrganisationInterne".....	27
5.1.8 Classe "EntiteJuririque".....	28
5.1.9 Classe "EntiteGeographique".....	29
5.1.10 Classe "Contact".....	30
5.1.11 Classe "MembreCercleSoin".....	31
5.1.12 Règle de gestion.....	31
5.2 Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins	31
5.3 Flux 4 - MiseJourCercleSoins	31
5.4 Flux de recherche : Flux 2 - RechercheCercleSoins	32
6. Annexes	37
6.1 Annexe A - Illustration cas d'utilisation	37
6.1.1 Illustration n°1.....	37
6.1.2 Illustration n°2.....	37
6.2 Annexe B - Diagramme objet	38

Documents de référence

Historique du document

Version	Rédigé par		Vérfié par		Validé par	
0.1	Kereval	06/10/2020			ANS	06/10/2020
	Motif et nature de la modification : Concertation publique					
1.0	Kereval	24/02/2020				
	Motif et nature de la modification : Finalisation de la première version du document pour une publication ▶ Ajout de précisions sur le périmètre des spécifications fonctionnelles des échanges ▶ Ajout d'un cas d'usage ▶ Ajout des descriptions pour le SI DAC et SI Médecin traitant ▶ Mise à jour du flux 1 : • Ajout des nomenclatures associées • Changement de la description et de la cardinalité de l'attribut statut • Changement des cardinalités des attributs dateFin, civilite et langueParlee • Changement de la cardinalité de l'association SituationExercice-EntiteGeographique et Professionnel-PersonnePhysique • Ajout de l'INS dans PersonnePriseCharge ; Revu cardinalité idPersonnePriseCharge • Ajout d'une contrainte sur les attributs de la PersonnePhysique liée à un Professionnel • Changement de la description du lieuNaissance ; Suppression des attributs communeNaissance et paysNaissance • Changement du type de l'attribut idMembreCercleSoin • Ajout du prénom et de la civilité du Contact ainsi que des identifiants métier pour l'EntiteGeographique, l'EntiteJuridique et l'OrganisationInterne • Changement de la description du role d'un Contact ▶ Mise à jour du flux 2 : • Ajout de l'INS, de la dateEntreeCercleSoin, des identifiants métier de l'EntiteGeographique, l'EntiteJuridique et l'OrganisationInterne • Suppression des critères de recherches sexeAdministratif et lieuNaissance					

0. CADRE JURIDIQUE ET ORIENTATIONS ORGANISATIONNELLES

Ce document présente l'étude de spécifications fonctionnelles des échanges pour la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion du cercle de soins d'une personne dans le domaine sanitaire, médico-administratif, médico-social et social. Le cercle de soins permet d'identifier l'ensemble des intervenants (personnes, professionnels et structures) participant à la prise en charge et aux actions de coordination du parcours de santé de la personne.

L'étude menée concerne la modélisation des flux qui existent entre des applications et services numériques de santé accessibles sur ordinateur, smartphone ou tablette qui participent et contribuent à la gestion du cercle de soins d'une personne. Elle englobe les actions d'alimentation et de consultation du cercle de soins d'une personne selon divers critères de recherche qui sont présentés dans ce document.

A noter que les spécifications fonctionnelles des échanges sont des spécifications d'interopérabilité qui n'ont ni vocation à définir la structure interne et l'urbanisation des systèmes d'information ni vocation à aborder la gestion des habilitations. Cette gestion des habilitations relatives à la création, mise à jour et consommation du Cercle de Soins doit faire l'objet d'une étude préalable avant toute implémentation de ces interfaces dans le respect du cadre réglementaire de l'échange et du partage de données de santé.

Par ailleurs, les contraintes de sécurité concernant les flux échangés ne sont pas traitées dans ce document. En effet, les aspects relatifs à la sécurité sont du ressort du système d'information les implémentant.

Ces exigences « techniques » sont mises en œuvre par les couches transport et service du CI-SIS.

0.1 Exemple de cas d'usage

Cette section présente deux exemples, non exclusifs, de l'utilisation d'un cercle de soins. Ces spécifications ne s'appliquent pas uniquement à ces cas d'usages et peuvent faire intervenir des acteurs différents.

Contexte 1 : Une personne, âgée de 75 ans et vivant seule à son domicile, est atteinte de troubles cognitifs et souffre d'une maladie chronique inflammatoire des bronches (BPCO). Elle est suivie tous les mois par son médecin traitant qui dispose d'un appui d'un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de son territoire pour la coordination et la prise en charge de son patient. Parmi les actions de coordination mises en place par le médecin traitant et le médecin coordinateur du DAC, une infirmière se rend quotidiennement au domicile de la personne pour l'administration des traitements. De même, une kinésithérapeute passe quotidiennement à son domicile pour maintenir son activité physique et renforcer sa capacité respiratoire.

Cas d'usage 1 : La personne est prise en charge pour la première fois par le DAC, qui crée son cercle de soins dans son outil numérique d'appui à la coordination. Tous les professionnels intervenants auprès de la personne prise en charge sont répertoriés dans le cercle de soins avec leurs coordonnées.

Cas d'usage 2 : La personne chute à son domicile et contacte les secours. Elle est prise en charge par une ambulance qui la transporte dans l'unité de soins des urgences d'une structure de santé de

son territoire. Le médecin des urgences prend connaissance du cercle de soins de la personne dans le Dossier Patient Informatisé de la structure, ce qui permet à la structure de santé de se mettre en contact avec le médecin traitant de la personne et le DAC pour organiser sa sortie.

Cas d'usage 3 : L'infirmière libérale déménage, la personne choisit un nouvel infirmier. Le DAC met à jour le cercle de soins de la personne dans son outil numérique d'appui à la coordination en fonction des nouveaux professionnels intervenants auprès de la personne prise en charge.

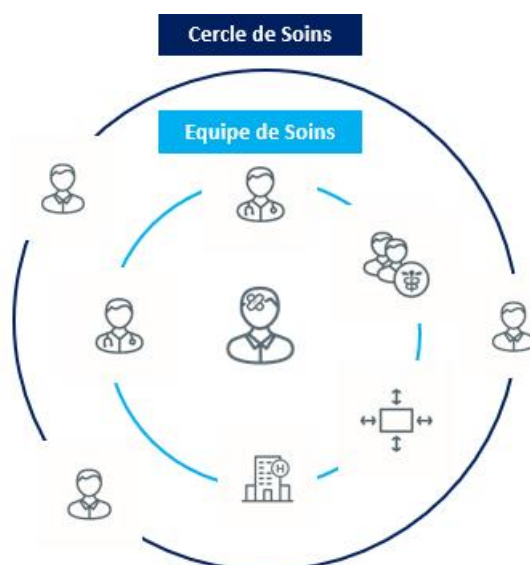
Contexte 2 : Une personne, âgée de 62 ans, souffre de diabète et est suivie régulièrement par son diabétologue exerçant au sein d'un cabinet libéral. Un suivi avec un diététicien est également mis en place.

Cas d'usage 1 : La personne est prise en charge pour la première fois par le diabétologue qui crée le cercle de soins dans son outil de gestion de cabinet. Tous les professionnels intervenants auprès de la personne prise en charge sont répertoriés dans le cercle de soins avec leurs coordonnées.

0.2 Définitions et cadre juridique

0.2.1 Cercle de soins

Il n'existe pas de définition juridique du cercle de soins en tant que telle. Le « cercle de soins » d'une personne peut être défini comme le regroupement de personnes, professionnels et structures intervenant dans la prise en charge de la personne dans le domaine sanitaire, médico-administratif, médico-social et social. Le « cercle de soins » d'une personne peut donc être constitué des membres de son équipe de soins, d'autres professionnels, de structures, de ses aidants, de sa personne de confiance ou encore de ses représentants légaux.



0.2.2 Equipe de soins

La notion d'« équipe de soins » a été définie dans la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016, et dans les textes qui en découlent :

- Décret n°2016-994 du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel ;
- Décret n°2016-996 du 20 juillet 2016 relatif à la liste des structures de coopération, d'exercice partagé ou de coordination sanitaire ou médico-sociale dans lesquelles peuvent exercer les membres d'une équipe de soins ;
- Décret n°2016-1349 du 10 octobre 2016 relatif au consentement préalable au partage d'informations entre des professionnels ne faisant pas partie de la même équipe de soins ;
- Arrêté du 25 novembre 2016 fixant le cahier des charges de définition de l'équipe de soins visée au 3 de l'article L. 1110-12 du code de la santé publique.

Selon l'article L. 1110-12 du Code de la Santé Publique, l'équipe de soins est un ensemble de professionnels qui participent directement au profit d'un même patient à la réalisation d'un acte diagnostique, thérapeutique, de compensation du handicap, de soulagement de la douleur ou de prévention de perte d'autonomie, ou aux actions nécessaires à la coordination de plusieurs de ces actes, et qui :

1° Soit exercent dans le même établissement de santé, au sein du service de santé des armées, dans le même établissement ou service social ou médico-social mentionné au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ou dans le cadre d'une structure de coopération, d'exercice partagé ou de coordination sanitaire ou médico-sociale figurant sur une liste fixée par décret ;

2° Soit se sont vu reconnaître la qualité de membre de l'équipe de soins par le patient qui s'adresse à eux pour la réalisation des consultations et des actes prescrits par un médecin auquel il a confié sa prise en charge ;

3° Soit exercent dans un ensemble, comprenant au moins un professionnel de santé, présentant une organisation formalisée et des pratiques conformes à un cahier des charges fixé par un arrêté du ministre chargé de la santé.

0.2.3 Aidant

On retrouve plusieurs définitions juridiques de l'« aidant » proche des personnes prises en charge dans les différents codes juridiques français (Code de l'action sociale et des familles, Code de la sécurité sociale, Code du Travail...).

Si l'on se réfère à sa définition dans le Code de la santé publique, l'article L1111-6-1 précise le statut de l'aidant naturel comme une personne choisie par la personne aidée pour l'accompagner dans les gestes liés à des soins prescrits par un médecin pour favoriser son autonomie.

0.2.4 Personne de confiance

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades a introduit la notion de « personne de confiance » de la personne prise en charge dans le droit français.

La loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie est venue en préciser les contours codifiés dans l'article L1111-6 du Code de la santé publique.

L'article L1111-6 du Code de la santé publique précise ainsi que toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. La personne de confiance rend compte de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. Cette désignation est faite par écrit et cosignée par la personne désignée. Elle est révisable et révocable à tout moment.

Si le patient le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions.

La désignation de la personne de confiance n'est pas obligatoire. Mais dans le cadre du suivi de son patient, le médecin traitant s'assure que son patient est informé de la possibilité de désigner une personne de confiance. Par ailleurs, lors de toute hospitalisation, il est proposé au malade de désigner une personne de confiance. Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, sauf mention contraire du patient.

La désignation de la personne de confiance s'effectue par écrit, sur papier libre ou dans le cadre de la rédaction de directives anticipées.

0.2.5 Responsable légal

Un représentant légal est une personne légalement désignée en vue de représenter et de défendre les intérêts d'une autre. Le représentant légal agit au nom et pour le compte de la personne qu'il représente.

Pour l'enfant mineur, sa représentation légale incombe dans l'immense majorité des cas aux personnes qui exercent l'autorité parentale sur l'enfant (Art. 382 du Code Civil).

Lorsque les titulaires de l'autorité parentale ne peuvent plus l'exercer, la loi a envisagé la situation dans laquelle l'enfant mineur est représenté par un tiers (le tuteur), chargé de représenter et de défendre ses intérêts (Art. 390 à 413 du Code Civil).

Lorsqu'une personne majeure connaît une altération de ses facultés mentales mais aussi corporelles (à la condition qu'elle soit de nature à empêcher l'expression de sa volonté) qui la place dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts, la loi envisage sa protection dans le respect des libertés individuelles selon quatre modes de protection : la sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle et l'habilitation familiale. Dans le cas de la tutelle, la personne majeure est représentée par un tiers (le tuteur), chargé de représenter et de défendre ses intérêts (Art. 440 et suivants du Code Civil).

0.2.6 SI DAC et SI Médecin

SI DAC : toute application ou service numérique utilisé par un DAC à des fins de coordination (service numérique de coordination...)

SI Médecin traitant : toute application ou service numérique utilisé par un Médecin (Logiciel de gestion de cabinet, service numérique de coordination...)

0.2.7 Echange et partage de données relatives à un cercle de soins

L'échange et le partage de données relatives à un cercle de soins constituent un traitement de données à caractère personnel, qui entre dans le champ d'application du Règlement Général européen de Protection des Données (RGPD).

0.3 Lectorat cible

Les lecteurs cibles sont principalement des chefs de projets ainsi que toute personne concernée par la maîtrise d'ouvrage et qui spécifie des projets avec des interfaces interopérables.

1. ORGANISATION DU CONTEXTE METIER

Le domaine « Cercle de soins » est relatif à la gestion du cercle de soins d'une personne afin d'identifier l'ensemble des personnes, professionnels et structures participant à sa prise en charge dans le domaine sanitaire, médico-administratif, médico-social et social.

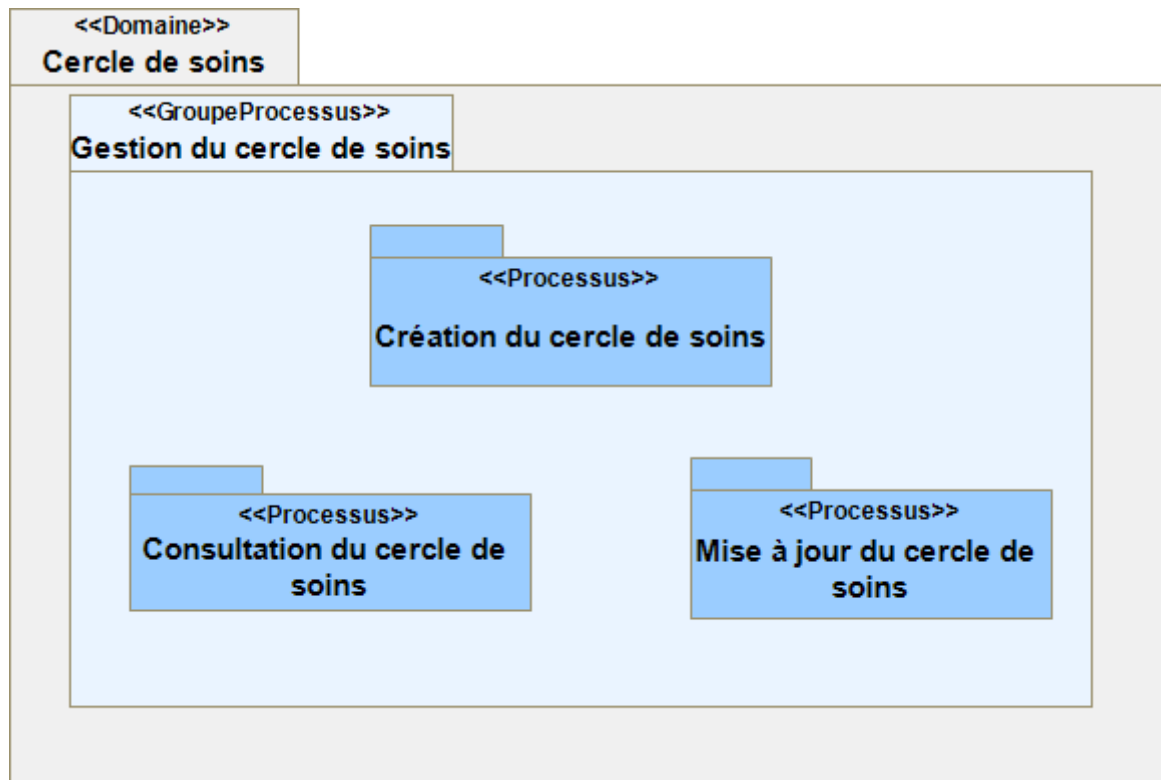


Figure 1 Organisation du contexte métier de l'étude "Cercle de soins"

Le périmètre de l'étude englobe les processus en couleur sur le diagramme de paquetage.

1.1 Gestion du cercle de soins

Le domaine « Cercle de soins » contient un groupe de processus qui concerne la gestion du cercle de soins et comprenant les processus relatifs à :

- La création du cercle de soins d'une personne ;
- La consultation du cercle de soins d'une personne;
- La mise à jour du cercle de soins d'une personne.

2. DEFINITION DES PROCESSUS COLLABORATIFS

Les acteurs « Système » et « Personne » représentés dans les processus collaboratifs suivants sont donnés à titre d'exemple. Seuls les acteurs « Rôle » sont génériques.

2.1 Cas d'utilisations

2.1.1 Processus collaboratif "Création du cercle de soins"

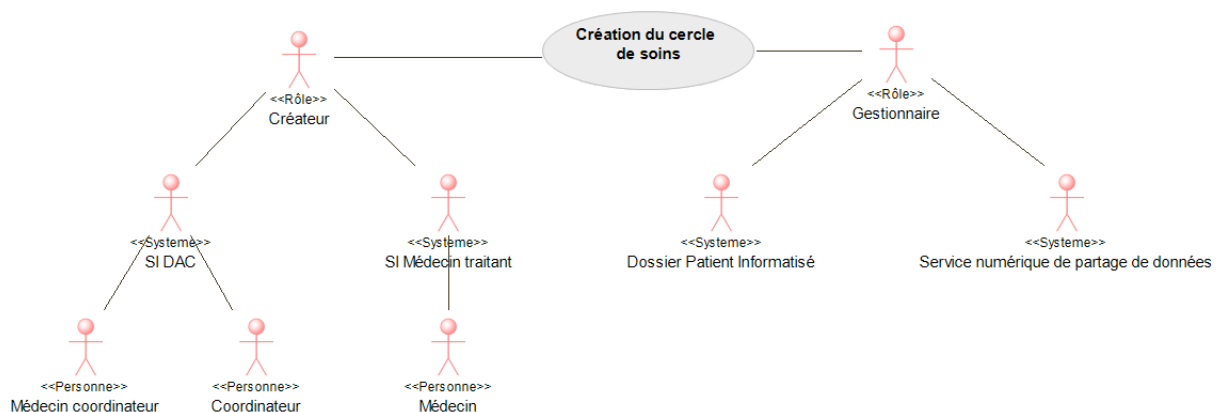


Figure 2 : Processus collaboratif "Création du cercle de soins"

Service attendu	Le créateur du cercle de soins envoie au gestionnaire du cercle de soins une demande de création du cercle de soins de la personne.
Pré-conditions	Le créateur du cercle de soins doit au préalable : - Etre habilité ; - Vérifier l'absence du cercle de soins de la personne par le gestionnaire du cercle de soins via une demande de consultation ; - Disposer des paramètres de création de cercle de soins (et en particulier de l'identifiant du patient).
Post-conditions	N/A
Contraintes fonctionnelles	N/A
Scénario nominal	N/A

Table 1 Caractéristiques du processus collaboratif

2.1.2 Processus collaboratif "Consultation du cercle de soins"

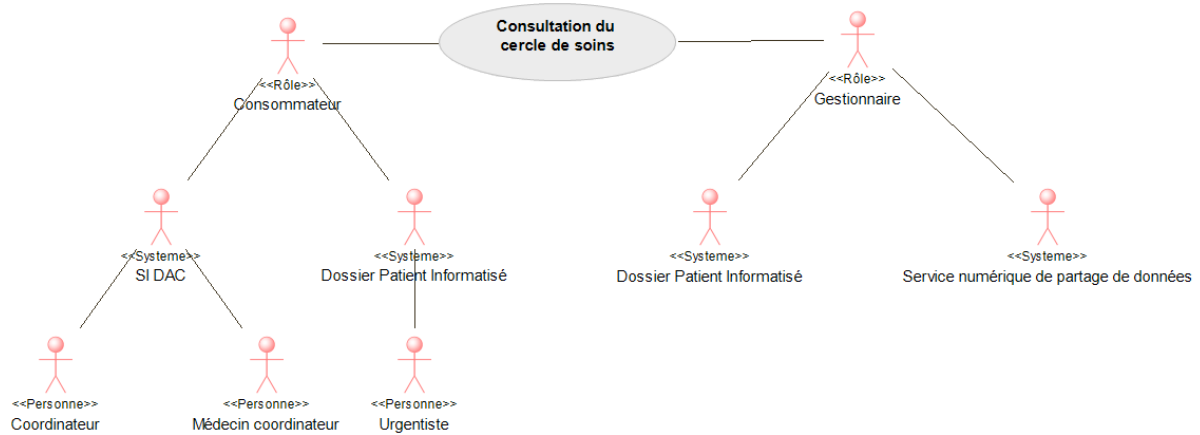


Figure 3 : Processus collaboratif "Consultation du cercle de soins"

Service attendu	Le consommateur du cercle de soins effectue une demande de consultation du cercle de soins de la personne dans le gestionnaire du cercle de soins afin de pouvoir le récupérer.
Pré-conditions	Le consommateur du cercle de soins doit au préalable : - Etre habilité ; - Disposer des paramètres de la demande de consultation du cercle de soins (et en particulier de l'identifiant du patient).
Post-conditions	N/A
Contraintes fonctionnelles	N/A
Scénario nominal	N/A

Table 2 Caractéristiques du processus collaboratif

2.1.3 Processus collaboratif "Mise à jour du cercle de soins"

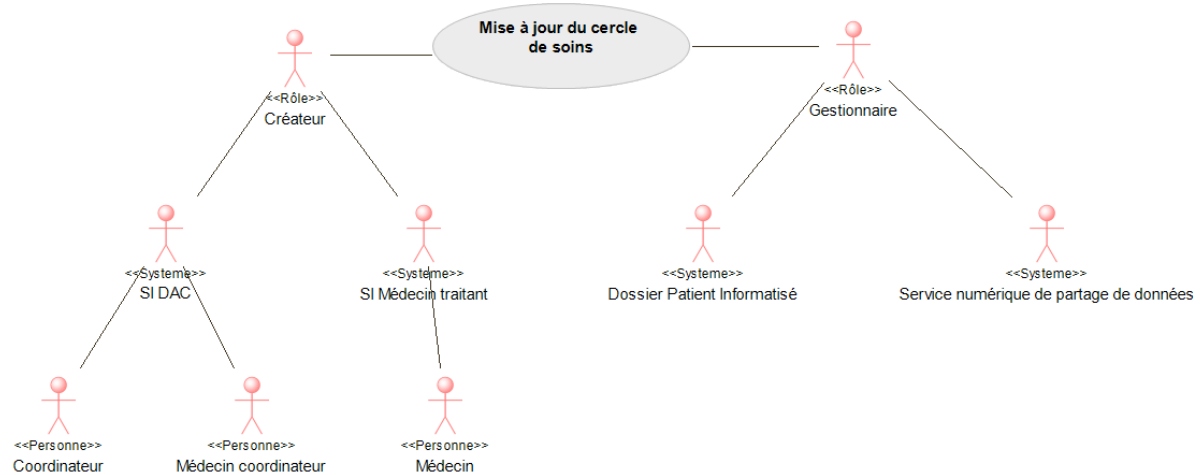


Figure 4 : Processus collaboratif "Mise à jour du cercle de soins"

Service attendu	Le créateur du cercle de soins envoie au gestionnaire du cercle de soins une demande de mise à jour (ajout, mise à jour, suppression, etc) du cercle de soins.
Pré-conditions	Le créateur du cercle de soins doit au préalable : - Etre habilité ; - Disposer des paramètres de mise à jour du cercle de soins (et en particulier de l'identifiant du patient); - Dans le cas où il y a plusieurs contributeurs : avoir consulté préalablement la dernière version du cercle de soins de la personne dans le gestionnaire du cercle de soins afin de garantir l'intégrité des informations contenues dans le cercle de soins ;
Post-conditions	N/A
Contraintes fonctionnelles	N/A
Scénario nominal	N/A

Table 3 Caractéristiques du processus collaboratif

2.2 Liste des acteurs pour l'ensemble des processus

Acteur	Description
Créateur	Le rôle de créateur incarné par un système peut créer ou mettre à jour le cercle de soins d'une personne. Exemples de créateur : service numérique d'appui à la coordination (SI DAC, SI Médecin traitant), dossier patient informatisé
Gestionnaire	Le rôle de gestionnaire incarné par un système, gère et stocke le cercle de soins, donne accès aux informations en cas de consultation. Exemples de gestionnaire : dossier patient informatisé, service numérique de partage de données
Consommateur	Le rôle de consommateur incarné par un système, peut consulter un cercle de soins. Exemples de consommateur : un dossier patient informatisé, un système de gestion de laboratoire, un système d'information radiologique, un logiciel de gestion de cabinet, un service numérique d'appui à la coordination

Table 4 Table des acteurs

3. DESCRIPTION DES PROCESSUS COLLABORATIFS ET IDENTIFICATION DES FLUX

3.1 Création du cercle de soins

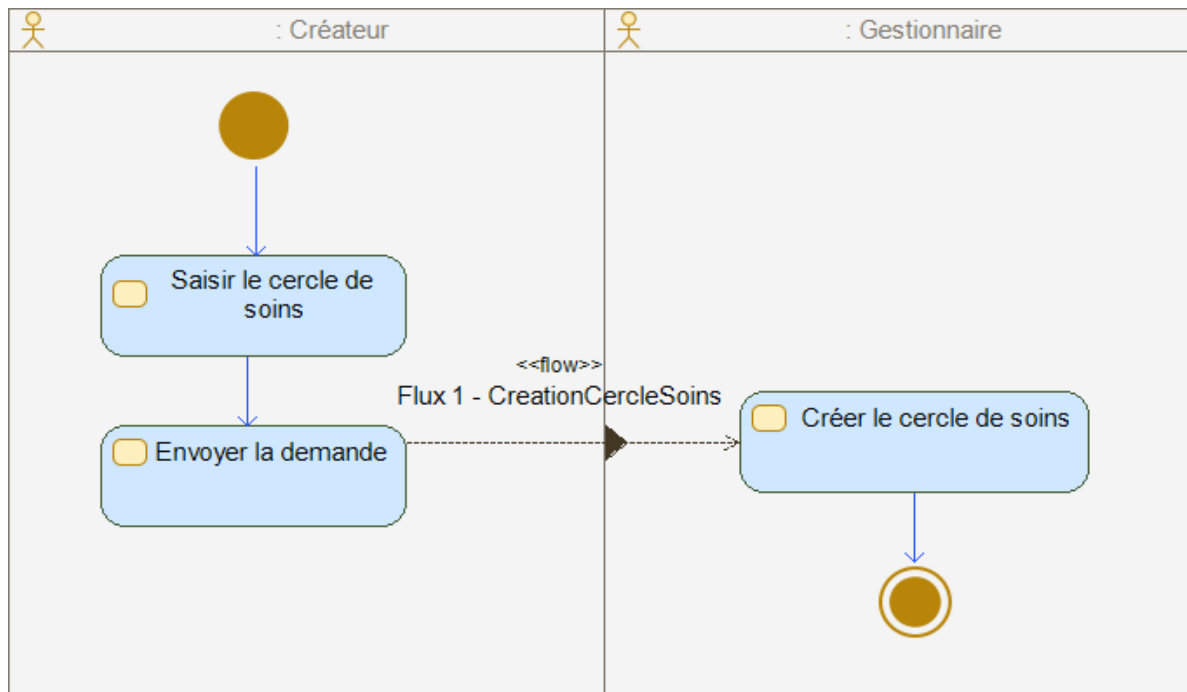


Figure 5 : Processus collaboratif "Création du cercle de soins"

3.1.1 Description des actions

Action	Description
Saisir le cercle de soins	Le créateur du cercle de soins saisit les informations relatives au cercle de soins qui ont vocation à être partagées.
Envoyer la demande	Après validation de la saisie, le créateur du cercle de soins soumet au gestionnaire du cercle de soins une demande de création du cercle de soins.
Créer le cercle de soins	Le cercle de soins est créé par le gestionnaire du cercle de soins.

Table 5 Tableau des actions

3.1.2 Identification des flux

Flux	Processus	Emetteur	Récepteur	Périmètre
Flux 1 - CreationCercleSoins	Création du cercle de soins	Créateur	Gestionnaire	Oui

Table 6 Flux

3.2 Consultation du cercle de soins

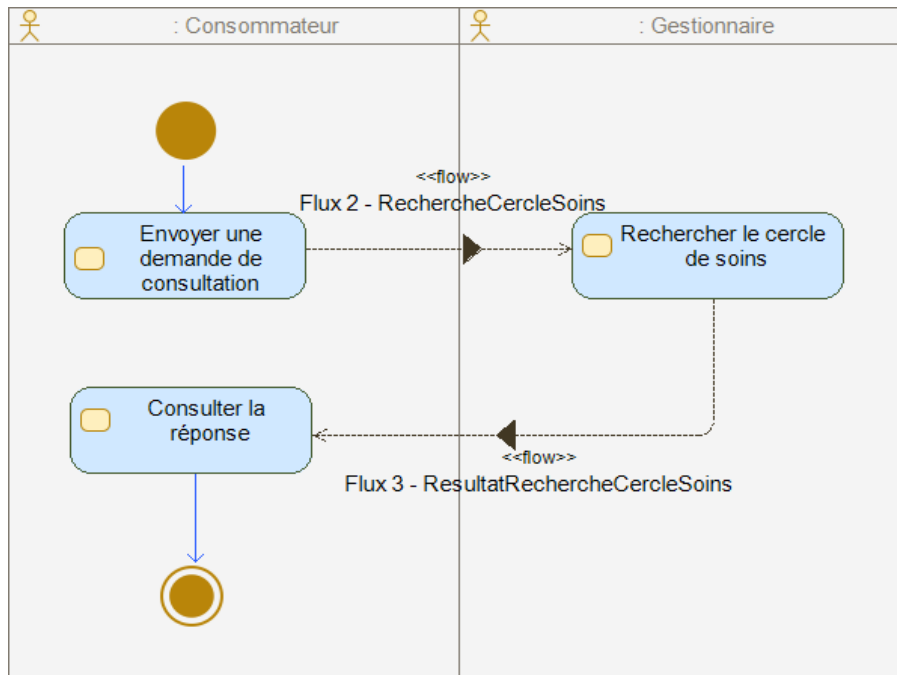


Figure 6 : Processus collaboratif "Consultation du cercle de soins"

3.2.1 Description des actions

Action	Description
Envoyer une demande de consultation	Le consommateur de cercle de soins envoie une demande de consultation du cercle de soins au gestionnaire du cercle de soins en précisant les critères de sa recherche.
Consulter la réponse	Le consommateur consulte les éléments du cercle de soins de l'utilisateur retournés par le gestionnaire du cercle de soins.
Rechercher le cercle de soins	Le cercle de soins est recherché par le gestionnaire du cercle de soins selon les critères définis par le consommateur du cercle de soins.

Table 7 Tableau des actions

3.2.2 Identification des flux

Flux	Processus	Emetteur	Récepteur	Périmètre
Flux 2 - RechercheCercleSoins	Consultation du cercle de soins	Consommateur	Gestionnaire	Oui
Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins	Consultation du cercle de soins	Gestionnaire	Consommateur	Oui

Table 8 Flux

3.3 Mise à jour du cercle de soins

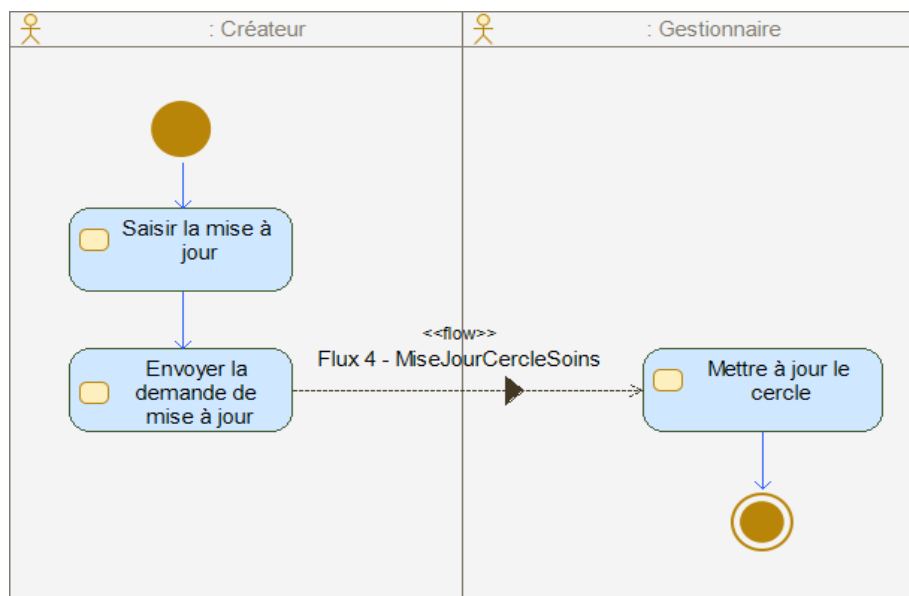


Figure 7 : Processus collaboratif "Mise à jour du cercle de soins"

3.3.1 Description des actions

Action	Description
Saisir la mise à jour	Le créateur du cercle de soins met à jour les informations relatives au cercle de soins qui ont vocation à être partagées.
Envoyer la demande de mise à jour	Après validation de la saisie, le créateur du cercle de soins soumet au gestionnaire du cercle de soins une demande de mise à jour du cercle de soins.
Mettre à jour le cercle	Le cercle de soins est mis à jour dans le gestionnaire du cercle de soins.

Table 9 Tableau des actions

3.3.2 Identification des flux

Flux	Processus	Emetteur	Recepteur	Périmètre
Flux 4 - MiseJourCercleSoins	Mise à jour du cercle de soins	Créateur	Gestionnaire	Oui

Table 10 Flux

3.4 Synthèse des flux

Flux	Processus	Emetteur	Récepteur	Périmètre
Flux 1 - CreationCercleSoins	Création du cercle de soins	Créateur	Gestionnaire	Oui
Flux 2 - RechercheCercleSoins	Consultation du cercle de soins	Consommateur	Gestionnaire	Oui
Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins	Consultation du cercle de soins	Gestionnaire	Consommateur	Oui
Flux 4 - MiseJourCercleSoins	Mise à jour du cercle de soins	Créateur	Gestionnaire	Oui

Table 11 Synthèse des flux identifiés

4. IDENTIFICATION DES CONCEPTS VEHICULES DANS LES FLUX D'INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE AVEC LES CLASSES ET ATTRIBUTS DU MOS

4.1 Concepts métier - Factorisation par concept

Nom	Description	Flux
CercleSoins	Le Cercle de Soins est l'agrégation de membres qui participent à la prise en charge et aux actions de coordination du parcours de santé d'une personne. Le Cercle de Soins possède un identifiant, une date de début, une date de fin et une date de mise à jour.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
MembreCercleSoins	Le membre du cercle de soins peut être : - un professionnel de santé : médecin traitant, pharmacien, infirmière libérale, etc, - une entité intervenant dans la prise en charge de la personne, - le responsable légal de la personne prise en charge, - la personne de confiance de la personne prise en charge, - l'aidant de la personne prise en charge. Le cercle de soins fournit l'identité du membre ainsi qu'un moyen de communication avec lui. Chaque membre du Cercle de Soins dispose d'une date de début et une date de fin de participation à ce cercle.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
PersonnePriseCharge	Personne physique bénéficiaire de soins, d'examen, d'actes de prévention ou de services.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
Professionnel	Un Professionnel est une personne qui participe à la prise en charge d'une personne.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins

Nom	Description	Flux
	Le professionnel peut être du domaine sanitaire, médico-administratif, médico-social et social.	Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
Aidant	L'aidant peut être un membre de la famille ou un proche de la personne. L'aidant accompagne la personne prise en charge dans les gestes liés à des soins prescrits pour favoriser son autonomie.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
ResponsableLegal	Le responsable légal agit au nom et pour le compte de la personne qu'il représente. Il peut s'agir des parents d'un enfant mineur ou d'un tuteur pour enfant mineur ou personne majeure incapable.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
PersonneConfiance	La personne de confiance est un proche, un parent, qui sera consultée au cas où la personne prise en charge serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. La désignation de la personne de confiance n'est pas obligatoire.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
Role	Indique la responsabilité du professionnel au sein du Cercle de Soins d'une personne. Il peut s'agir par exemple du rôle de médecin traitant, de médecin coordonnateur, d'infirmier, de pharmacien, etc.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins
Entite	L'Entité correspond à la notion d'établissement ou de structure sanitaire, médico-sociale et sociale. Il s'agit par exemple d'un Centre Hospitalier, d'une Clinique, d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), d'un Dispositif d'Appui à la Coordination (PTA...), d'un Service de	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins

Nom	Description	Flux
	Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), ...	
UniteSoin	L'Unité de Soins est une unité organisationnelle regroupant des activités de soins de santé au sein d'une Entité.	Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins Flux 1 - CreationCercleSoins Flux 4 - MiseJourCercleSoins Flux 2 - RechercheCercleSoins

Table 12 Concepts métier

4.1.1 Mise en équivalence MOS

Concept métier	Extension	Restriction	Equivalence	Concept MOS
CercleSoins	X			Pas de classe correspondante
MembreCercleSoins	X			Pas de classe correspondante
PersonnePriseCharge			X	PersonnePriseCharge et PersonnePhysique
Professionnel		X		Professionnel
Aidant		X		Contact
ResponsableLegal		X		Contact
PersonneConfiance		X		Contact
Role			X	role
Entite		X		EntiteGeographique et EntiteJuridique
UniteSoin		X		OrganisationInterne

Table 13 Mise en équivalence MOS

5. MODELISATION DES FLUX D'INFORMATIONS

5.1 Flux 1 - CreationCercleSoins

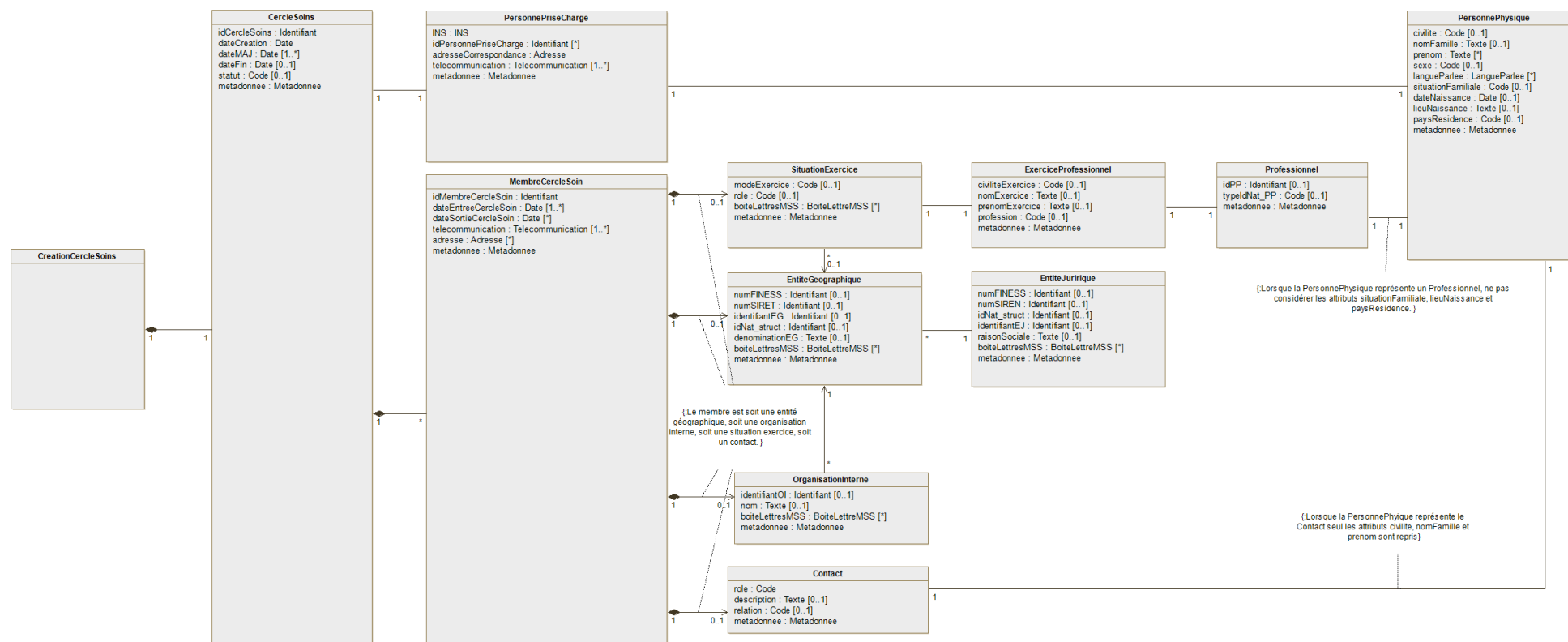


Figure 8 Flux 1 - CreationCercleSoins

Les types de données complexes sont décrits dans les classes communes du Modèle des Objets de Santé de l'ANS.

5.1.1 Classe "PersonnePriseCharge"

Personne physique bénéficiaire de soins, d'examens, d'actes de prévention ou de services. Selon le contexte, la personne prise en charge peut être un patient ou un usager.

Nom	Description
INS : [1..1] INS	L'INS référence les données de santé et se compose des éléments suivants : - Un matricule INS : le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) ou le numéro identifiant d'attente (NIA) pour les personnes en instance d'attribution d'un NIR (Art. R. 1111-8-1.-I du CSP) - Des traits d'identité de l'état civil : nom de famille (nom de naissance), prénom (liste des prénoms de naissance), date de naissance, sexe et lieu de naissance ; - Des traits complémentaires provenant du Référentiel National d'IdentitoVigilance (RNIV) : premier prénom de l'acte de naissance, prénom utilisé et nom utilisé.
idPersonnePriseCharge : [0..*] Identifiant	Identifiant(s) secondaire(s) de la personne prise en charge.
adresseCorrespondance : [1..1] Adresse	Adresse(s) de correspondance de la personne prise en charge.
telecommunication : [1..*] Telecommunication	Adresse(s) de télécommunication de la personne prise en charge (numéro de téléphone, adresse email, etc.).
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 14 Attributs de la classe "PersonnePriseCharge"

5.1.2 Classe "PersonnePhysique"

Une personne physique est un individu titulaire de droits et d'obligations caractérisé par une identité civile.

Nom	Description
civilite : [0..1] Code	Civilité de la personne physique. Nomenclature associée : TRE_R81-Civilite
nomFamille : [0..1] Texte	Toute personne possède un nom de famille (appelé auparavant nom patronymique). Ce nom figure sur l'acte de naissance. Il peut s'agir par exemple du nom du père. Ref.: Service-public.fr Synonymes : nom patronymique, nom de naissance.
prenom : [0..*] Texte	Prénom(s) de la personne déclarés à sa naissance.
sexe : [0..1] Code	Sexe de la personne physique, notamment masculin, féminin, inconnu. Nomenclature associée : TRE_R249-Sexe
langueParlee : [0..*] LangueParlee	Langue parlée par la personne, y compris le français.
situationFamilleale : [0..1] Code	Situation familiale de la personne (célibataire, divorcée, etc.).
dateNaissance : [0..1] Date	Date de naissance de la personne.
lieuNaissance : [0..1] Texte	Lieu de naissance de la personne. Pour les personnes nées en France, il correspond au code officiel géographique (COG) de la commune de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger, il s'agit du COG du pays de naissance.
paysResidence : [0..1] Code	Pays où séjourne la personne de façon permanente. Nomenclature associée : TRE_R20-Pays
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 15 Attributs de la classe "PersonnePhysique"

5.1.3 Classe "Professionnel"

Un Professionnel est une personne qui participe à la prise en charge d'un Usager que ce soit au niveau sanitaire, médico-administratif, médico-social et social.

Nom	Description
idPP : [0..1] Identifiant	Identifiant national de la personne physique: ** Pour les professionnels de santé: Numéro RPPS ou ADELI. ** Pour les étudiants: Numéro RPPS depuis 2017. Remarque, le numéro Etudiant (identifiant ordinal) n'est plus attribué aux nouveaux étudiants mais peut subsister dans certaines cartes d'étudiant en pharmacie jusqu'à 2022. ** Pour les acteurs non professionnels de santé employés d'une structure : l'identifiant est composé de l'identifiant principal de la structure et de l'identifiant interne attribué par la structure.
typeIdNat_PP : [0..1] Code	Type d'identifiant national de la personne physique. Nomenclature associée : TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 16 Attributs de la classe "Professionnel"

5.1.4 Classe "SituationExercice"

Caractéristiques de l'exercice d'un professionnel pendant une période déterminée et dans une structure déterminée (à l'exception des remplaçants).

Nom	Description
modeExercice : [0..1] Code	Le mode d'exercice décrit selon quelle modalité une activité est exercée au regard de l'organisation de la rétribution du professionnel. Exemples : ** Libéral; ** Salarié; ** Bénévole Nomenclature associée : TRE_R23-ModeExercice
role : [0..1] Code	Rôle du professionnel au sein de la structure d'exercice. Nomenclatures associées : TRE_R21-Fonction TRE_R96-AutreFonctionSanitaire

Nom	Description
	TRE_R85-RolePriseCharge ASS_A20- RolePriseCharge-GenreActivite
boiteLettresMSS : [0..*] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) à la situation d'exercice.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 17 Attributs de la classe "SituationExercice"

5.1.5 Classe "ExerciceProfessionnel"

Informations décrivant notamment la profession exercée, l'identité d'exercice d'un professionnel et le cadre de son exercice (civil, militaire, etc.).

Il peut exister plusieurs exercices professionnels pour une personne à un instant donné.

Nom	Description
civiliteExercice : [0..1] Code	Civilité d'exercice du professionnel. Nomenclature associée : TRE_R11-CiviliteExercice
nomExercice : [0..1] Texte	Nom sous lequel exerce le professionnel.
prenomExercice : [0..1] Texte	Prénom sous lequel exerce le professionnel.
profession : [0..1] Code	Profession exercée ou future profession de l'étudiant. Nomenclatures associées : TRE_G15-ProfessionSante TRE_R95-UsagerTitre TRE_R94-ProfessionSocial TRE_R291-AutreProfession
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 18 Attributs de la classe "ExerciceProfessionnel"

5.1.6 Classe "CercleSoins"

Le Cercle de Soins comprend toutes les personnes (Professionnel ou Personne Tierce) et Entités qui participent à la prise en charge et aux actions de coordination du parcours de santé d'un Usager. Le Cercle de Soins possède un statut, une date de début, une date de fin et une date de mise à jour.

Nom	Description
idCercleSoins : [1..1] Identifiant	Identifiant du cercle de soins.
dateCreation : [1..1] Date	Date de création du cercle de soin.
dateMAJ : [1..*] Date	Date de mise à jour du cercle de soin.
dateFin : [0..1] Date	Date de fin d'existence du cercle de soins.
statut : [0..1] Code	Statut du cercle de soin. La liste des valeurs possibles n'est pas définie par ces spécifications. Les codes possibles ainsi que le sens donné sont définis par le gestionnaire en fonction du projet. Il peut s'inspirer du jeu de valeur FHIR "CareTeamStatus" (proposed active suspended inactive entered-in-error).
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 19 Attributs de la classe "CercleSoins"

5.1.7 Classe "OrganisationInterne"

L'organisation interne est une unité organisationnelle regroupant des activités de soins de santé au sein d'une Entité.

Nom	Description
identifiantOI : [0..1] Identifiant	Identifiant de l'organisation interne, unique et persistant au niveau national.
nom : [0..1] Texte	Nom de l'organisation interne.
boiteLettresMSS : [0..*] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) à la situation d'exercice.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 20 Attributs de la classe "OrganisationInterne"

5.1.8 Classe "EntiteJurique"

L'Entité Juridique (EJ) correspond à la notion de personne morale :

** Pour les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de formation aux professions de ces secteurs enregistrés dans le FINESS, une EJ détient des droits (autorisations, agréments, conventions, etc.) lui permettant d'exercer ses activités dans des établissements ; chaque EJ dispose d'un statut juridique de la personne morale ;

** Pour les autres types de structures, une EJ est une personne morale inscrite dans le SIRENE, identifiée par son numéro SIREN.

Nom	Description
numFINESS : [0..1] Identifiant	Identifiant FINESS de l'entité juridique attribué lors de sa création. Les personnes morales identifiées par des numéros FINESS sont également dotées de numéros SIREN. Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification de ces personnes morales en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S)).
numSIREN : [0..1] Identifiant	Le numéro SIREN est le numéro unique d'identification attribué à chaque entreprise ou organisme par l'INSEE.
idNat_struct : [0..1] Identifiant	Identification nationale de l'Entité juridique initiée pour les besoins du SI-CPS.
identifiantEJ : [0..1] Identifiant	Identifiant spécifique de l'entité juridique d'un cabinet individuel ou d'un cabinet de groupe dont l'entité géographique est identifiée par l'attribut identifiantEG.
raisonSociale : [0..1] Texte	La raison sociale est le nom de l'entité juridique. Elle figure obligatoirement dans les statuts de l'EJ.
boiteLettresMSS : [0..*] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) à la situation d'exercice.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 21 Attributs de la classe "EntiteJurique"

5.1.9 Classe "EntiteGeographique"

L'Entité Géographique (EG) correspond à la notion d'établissement :

** Pour les établissements inscrits au FINESS, cette notion d'établissement résulte du croisement de trois critères :

- Un critère géographique : Est un établissement tout lieu dont l'implantation d'activité(s) ou d'équipement(s) est géographiquement distincte d'une autre implantation. Ainsi un Centre Hospitalier Régional comprend autant d'établissements que d'implantations géographiques différentes. Un établissement principal et son établissement secondaire situé à 1 km constituent deux établissements distincts dans FINESS. L'implantation géographique peut-être décrite soit avec l'attribut `adresseEG` soit au travers de la classe `Lieu`.

- Un critère budgétaire : Pour une même implantation géographique, on distingue autant d'établissements du secteur public qu'il y a de budgets distincts (budget général, budget annexe). Ainsi un ESAT et son foyer d'hébergement constituent deux établissements même s'ils sont implantés à la même adresse.

- Un critère d'activité : Pour une même implantation géographique et un même budget, on distingue autant d'établissements que de « catégorie d'établissement » décrivant l'activité principale autorisée. Ainsi un centre hospitalier et son EHPAD, financés par le même budget, constituent deux établissements même s'ils sont implantés à la même adresse.

** Pour les entreprises inscrites dans le SIRENE, l'EG correspond à un établissement de la personne morale, elle est identifiée par un numéro SIRET.

Nom	Description
<code>numFINESS</code> : [0..1] Identifiant	Numéro FINESS de l'entité géographique. Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification des entités géographiques en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux par rapport au numéro SIRET (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S)).
<code>numSIRET</code> : [0..1] Identifiant	Le numéro SIRET est le numéro unique d'identification, attribué par l'INSEE, à chaque entité géographique.
<code>identifiantEG</code> : [0..1] Identifiant	Identifiant spécifique généré par le RPPS ou ADELI lors de la création d'une structure d'exercice pour un cabinet individuel et un cabinet de groupe. Il est communément connu sous le nom de RPPS-rang ou ADELI-rang.
<code>idNat_struct</code> : [0..1] Identifiant	Identification nationale de l'Entité géographique initiée pour les besoins du SI-CPS.
<code>denominationEG</code> : [0..1] Texte	Nom sous lequel l'entité géographique exerce son activité. Il s'agit, par exemple, de l'enseigne commerciale pour les pharmacies. Dans le cas d'un établissement enregistré dans le FINESS, cet attribut

Nom	Description
	correspond à la notion de "raison sociale d'un établissement" renseignée dans le FINESS.
boiteLettresMSS : [0..*] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) à la situation d'exercice.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 22 Attributs de la classe "EntiteGeographique"

5.1.10 Classe "Contact"

Un contact peut être un membre de la famille ou un proche de l'Usager. Il peut s'agir par exemple d'un aidant, de la personne de confiance de l'Usager...

Nom	Description
role : [1..1] Code	Indique la responsabilité d'une Personne Tierce au sein du Cercle de Soins d'un Usager. Il peut s'agir par exemple du rôle d'aidant, de personne de confiance, de responsable légal. Utilisation des codes : * GUARD = Responsable légal * QUAL = Personne de confiance * CAREGIVER = Aidant Nomenclature utilisée : TRE_R260-HL7RoleClass
description : [0..1] Texte	Une description du contact.
relation : [0..1] Code	Lien de la personne point de contact auprès d'une autre personne. Exemple dans le cas d'un patient, ce lien indique si le point de contact est son enfant, son frère, etc.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 23 Attributs de la classe "Contact"

5.1.11 Classe "MembreCercleSoin"

Il s'agit d'une personne (Professionnel ou Personne Tierce) ou d'une Entité qui fait partie du Cercle de Soins d'un Usager. Chaque membre du Cercle de Soins dispose d'une date de début et une date de fin de participation à ce cercle.

Nom	Description
idMembreCercleSoin : [1..1] Identifiant	Identifiant du membre du cercle de soins.
dateEntreeCercleSoin : [1..*] Date	Date de début de participation au cercle de soin de la personne prise en charge.
dateSortieCercleSoin : [0..*] Date	Date de fin de participation au cercle de soin de la personne prise en charge.
telecommunication : [1..*] Telecommunication	Adresse(s) de télécommunication (numéro de téléphone, adresse email, URL, etc.) : - rattachée(s) à la situation d'exercice. - du contact
adresse : [0..*] Adresse	Adresse(s) géopostale(s) : - rattachée(s) à la situation d'exercice. - du point de contact.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 24 Attributs de la classe "MembreCercleSoin"

5.1.12 Règle de gestion

Nom	Description
	Lorsque la PersonnePhysique représente un Professionnel, ne pas considérer les attributs situationFamiliale, lieuNaissance et paysResidence.

Table 25 Règle de gestion

5.2 Flux 3 - ResultatRechercheCercleSoins

Le modèle du flux est identique au flux 1.

5.3 Flux 4 - MiseJourCercleSoins

Le modèle du flux est identique au flux 1.

5.4 Flux de recherche : Flux 2 - RechercheCercleSoins

Nom	Description	Obligatoire
CercleSoins/idCercleSoins	Identifiant du cercle de soins.	Non
CercleSoins/dateCreation	Date de création du cercle de soin.	Non
CercleSoins/dateFin	Date de fin d'existence du cercle de soins.	Non
CercleSoins/dateMAJ	Date de mise à jour du cercle de soin.	Non
CercleSoins/statut	Statut du cercle de soin. La liste des valeurs possibles n'est pas définie par ces spécifications. Les codes possibles ainsi que le sens donné sont définis par le gestionnaire en fonction du projet. Il peut s'inspirer du jeu de valeur FHIR "CareTeamStatus" (proposed active suspended inactive entered-in-error).	Non
MembreCercleSoin/idMembreCercleSoin	Identifiant du membre du cercle de soins.	Non
MembreCercleSoin/dateEntreeCercleSoin	Date de début de participation au cercle de soin de la personne prise en charge.	Non
MembreCercleSoin/dateSortieCercleSoin	Date de fin de participation au cercle de soin de la personne prise en charge.	Non
PersonnePriseCharge/INS	L'INS référence les données de santé et se compose des éléments suivants : - Un matricule INS : le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) ou le numéro identifiant d'attente (NIA) pour les personnes en instance d'attribution d'un NIR (Art. R. 1111-8-1.-I du CSP) - Des traits d'identité de l'état civil : nom de famille (nom de naissance), prénom (liste des prénoms de naissance), date de naissance, sexe et lieu de naissance ; - Des traits complémentaires provenant du Référentiel National d'IdentitoVigilance (RNIV) : premier	Non

	prénom de l'acte de naissance, prénom utilisé et nom utilisé.	
PersonnePriseCharge/ idPersonnePriseCharge	Identifiant(s) secondaire(s) de la personne prise en charge.	Non
PersonnePriseCharge/ adresseCorrespondance	Adresse(s) de correspondance de la personne prise en charge.	Non
PersonnePhysique/nomFamille	Toute personne possède un nom de famille (appelé auparavant nom patronymique). Ce nom figure sur l'acte de naissance. Il peut s'agir par exemple du nom du père. Ref.: Service-public.fr Synonymes : nom patronymique, nom de naissance.	Non
PersonnePhysique/prenom	Prénom(s) de la personne déclarés à sa naissance.	Non
PersonnePhysique/dateNaissance	Date de naissance de la personne.	Non
SituationExercice/role	Rôle du professionnel au sein de la structure d'exercice. Nomenclatures associées : TRE_R21-Fonction TRE_R96-AutreFonctionSanitaire TRE_R85-RolePriseCharge ASS_A20- RolePriseCharge- GenreActivite	Non
ExerciceProfessionnel/nomExercice	Nom sous lequel exerce le professionnel.	Non
ExerciceProfessionnel/profession	Profession exercée ou future profession de l'étudiant. Nomenclatures associées : TRE_G15-ProfessionSante TRE_R95-UsagerTitre TRE_R94-ProfessionSocial TRE_R291-AutreProfession	Non
Professionnel/idPP	Identifiant national de la personne physique: ** Pour les professionnels de santé: Numéro RPPS ou ADELI. ** Pour les étudiants: Numéro RPPS depuis 2017.	Non

	Remarque, le numéro Etudiant (identifiant ordinal) n'est plus attribué aux nouveaux étudiants mais peut subsister dans certaines cartes d'étudiant en pharmacie jusqu'à 2022. ** Pour les acteurs non professionnels de santé employés d'une structure : l'identifiant est composé de l'identifiant principal de la structure et de l'identifiant interne attribué par la structure.	
EntiteGeographique/denominationEG	Nom sous lequel l'entité géographique exerce son activité. Il s'agit, par exemple, de l'enseigne commerciale pour les pharmacies. Dans le cas d'un établissement enregistré dans le FINESS, cet attribut correspond à la notion de "raison sociale d'un établissement" renseignée dans le FINESS.	Non
EntiteGeographique/numFINESS	Numéro FINESS de l'entité géographique. Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification des entités géographiques en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux par rapport au numéro SIRET (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S)).	Non
EntiteGeographique/numSIRET	Le numéro SIRET est le numéro unique d'identification, attribué par l'INSEE, à chaque entité géographique.	Non
EntiteGeographique/identifiantEG	Identifiant spécifique généré par le RPPS ou ADELI lors de la création d'une structure d'exercice pour un cabinet individuel et un cabinet de groupe. Il est communément connu sous le nom de RPPS-rang ou ADELI-rang.	Non

EntiteGeographique/idNat_struct	Identification nationale de l'Entité géographique initiée pour les besoins du SI-CPS.	Non
EntiteJuririque/raisonSociale	La raison sociale est le nom de l'entité juridique. Elle figure obligatoirement dans les statuts de l'EJ.	Non
EntiteJuririque/numFINESS	Identifiant FINESS de l'entité juridique attribué lors de sa création. Les personnes morales identifiées par des numéros FINESS sont également dotées de numéros SIREN. Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification de ces personnes morales en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S)).	Non
EntiteJuririque/numSIREN	Le numéro SIREN est le numéro unique d'identification attribué à chaque entreprise ou organisme par l'INSEE.	Non
EntiteJuririque/idNat_struct	Identification nationale de l'Entité juridique initiée pour les besoins du SI-CPS.	Non
EntiteJuririque/identifiantEJ	Identifiant spécifique de l'entité juridique d'un cabinet individuel ou d'un cabinet de groupe dont l'entité géographique est identifiée par l'attribut identifiantEG.	Non
OrganisationInterne/identifiantOI	Identifiant de l'organisation interne, unique et persistant au niveau national.	Non
OrganisationInterne/nom	Nom de l'organisation interne.	Non
Contact/nom	Un nom de la personne à contacter.	Non
Contact/role	Indique la responsabilité d'une Personne Tierce au sein du Cercle de Soins d'un Usager. Il peut s'agir par exemple du rôle d'aidant, de personne de confiance, de responsable légal.	Non

	Utilisation des codes : * GUARD = Responsable légal * QUAL = Personne de confiance * CAREGIVER = Aidant Nomenclature utilisée : TRE_R260-HL7RoleClass	
--	--	--

Table 26 Flux de recherche

6. ANNEXES

6.1 Annexe A - Illustration cas d'utilisation

6.1.1 Illustration n°1

Illustration du cas d'usage présenté à l'étape 0.

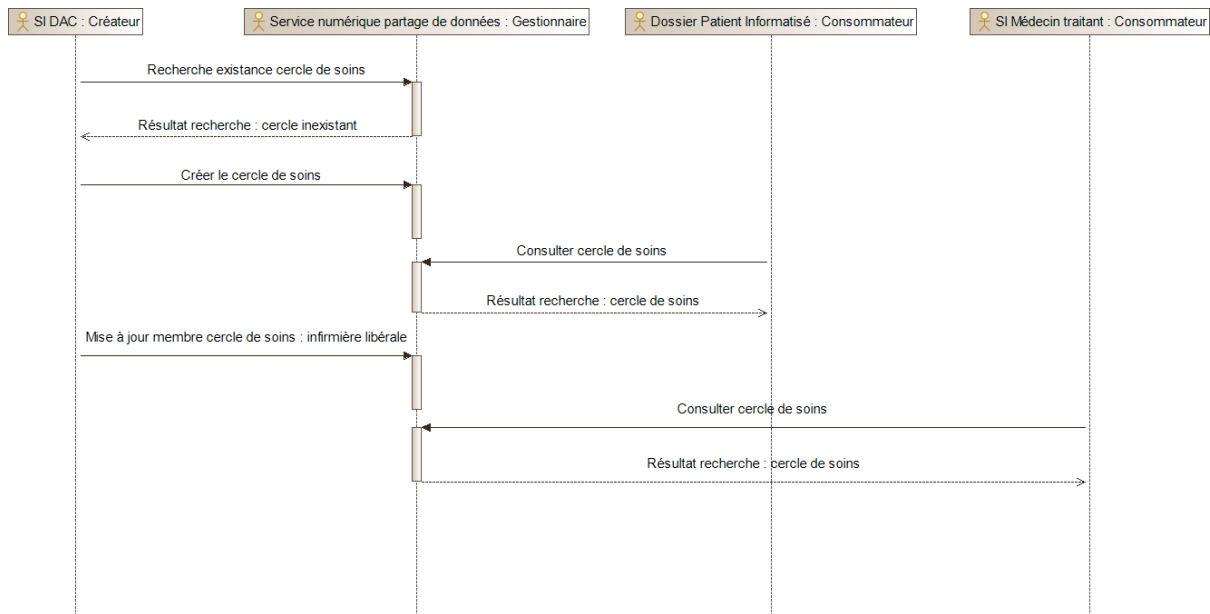


Figure 9 Diagramme de séquence Interaction

6.1.2 Illustration n°2

Autre illustration du cas d'usage avec SI DAC en tant que créateur & gestionnaire, Dossier Patient Informatisé et SI Médecin traitant en tant que consommateur

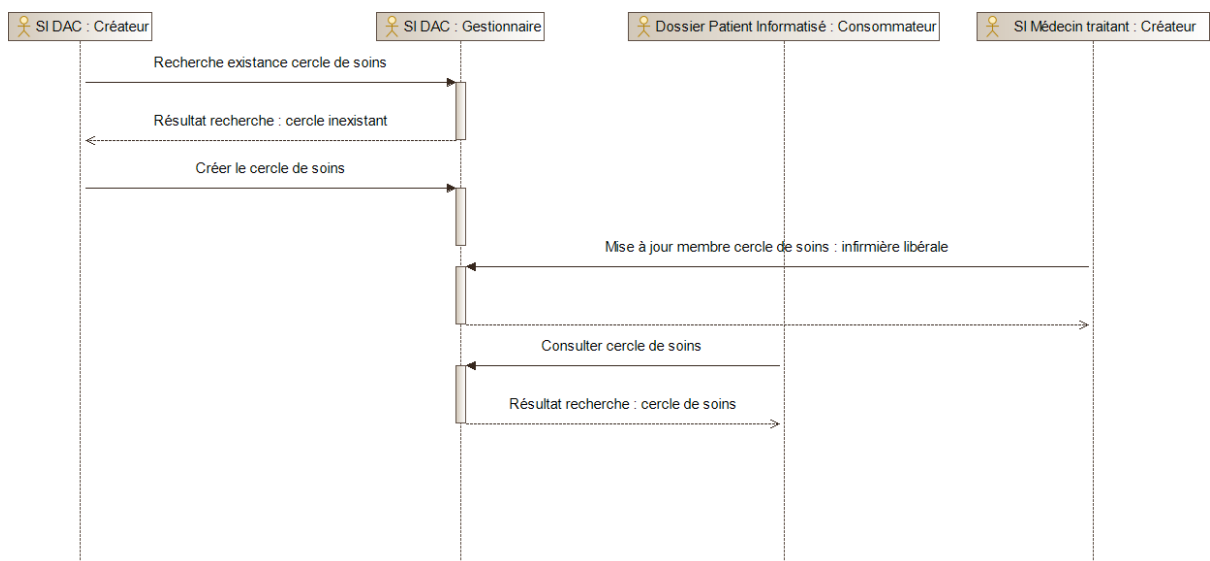


Figure 10 Diagramme de séquence Interaction

6.2 Annexe B - Diagramme objet

Diagramme d'objet du flux 1.

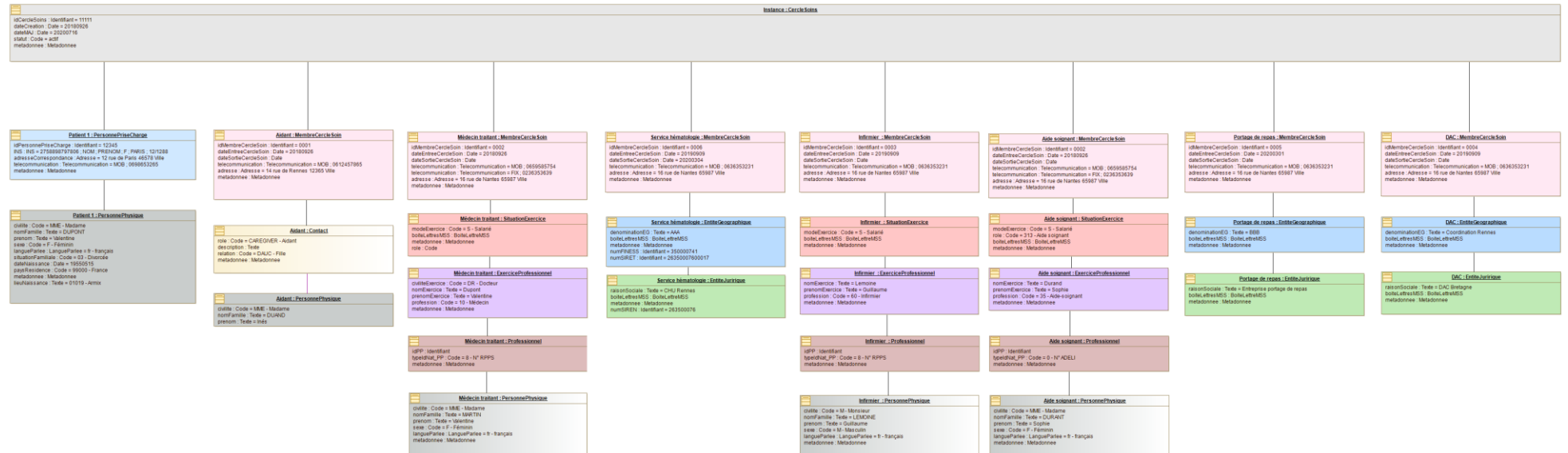


Figure 11 Diagramme d'objet Annexe B - Diagramme objet